

# Grève unitaire dans toute la Fonction publique le mardi 10 octobre

Le mardi 10 octobre 2017, toutes les fédérations de fonctionnaires appellent les personnels à se mobiliser dans l'unité pour une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières et contre le retour du jour de carence. Avec les actions contre la réforme du code du Travail, cette journée s'inscrit dans le cadre du développement des mobilisations dans différents secteurs pour faire reculer le gouvernement sur ces orientations économiques contraires à l'intérêt général. Faisons entendre dès à présent que d'autres réformes à venir (retraites et protection sociale) ne passeront pas davantage si elles ne renforcent pas les acquis sociaux.

**Dans toute la Fonction publique, dans tous les collèges et lycées,  
soyons nombreuses et nombreux à être en grève et dans la rue le 10 octobre.**

## Le déclassé salarial, ça suffit !

En 15 ans, l'équivalent de 2 mois de pouvoir d'achat a été perdu sur nos salaires, entre autres sous l'effet de l'inflation et du gel du point d'indice. Ce gel a rapporté à l'État 7 milliards depuis 2010, les mesures PPCR coûteront, elles, 4 à 5 milliards d'ici 2020. **Pour le SNES-FSU, PPCR ce n'est donc qu'une première étape dans la revalorisation de nos métiers.** Ce qui est pris n'est plus à prendre !

Une carrière raccourcie, un accès à la hors-classe généralisé (et enfin élargi aux Psy-EN), un déplafonnement des grilles indiciaires avec la classe exceptionnelle, tout cela est appliqué depuis le 1er septembre 2017. Mais les autres mesures PPCR attendues entre 2018 et 2020 (notamment la création du nouvel échelon de hors-classe certifiés et assimilés), pourraient être retardées de 12 à 18 mois. Au moment où l'inflation repart, le gel du point d'indice, la hausse de la CSG mal compensée et le report des mesures PPCR : c'est NON !

## Crise du recrutement, précarité : des mesures d'urgence sont nécessaires

En plus du bien mauvais signal sur les emplois pour la rentrée 2018, les rémunérations n'encouragent pas les étudiants à se diriger vers nos métiers. Rémunéré-e à l'équivalent de 2 SMIC en 1980, un-e enseignant-e stagiaire commence aujourd'hui à 1,25% SMIC (1,10% avant PPCR). Comment s'étonner alors que **25% à 50% des postes soient restés vacants aux concours de la session 2017 ?** Ces manques de titulaires ont relancé l'emploi précaire : plus de 800 collègues non-titulaires étaient déjà affectés en juillet dans l'académie pour assurer la rentrée 2017. **Le SNES-FSU revendique des pré-recrutements dès la licence, des concours adaptés pour les non-titulaires et des mesures salariales à l'entrée dans le métier.**

## Retour du jour de carence en 2018 : coupable d'être malade ?

Alors que les études prouvent que **les fonctionnaires sont moins absents que les salarié-es du privé** (13 j/an contre 16,6 j/an), le jour de carence fait son retour au 01/01/18. Au prétexte de réduire les inégalités, le gouvernement oublie que 2/3 des salariés du privé sont couverts pour leurs journées de carence par leur complémentaire ou par un accord d'entreprise. Le sens de l'Histoire, c'est un accès amélioré au droit à la santé de toutes et tous. **Pourquoi alors nous imposer cet alignement sur les conditions les plus défavorables ?** C'est une mesure vexatoire à l'encontre des personnels.

## Rentrée 2018 : 0 poste pour le 2<sup>nd</sup> degré.

Malgré des effectifs qui seront une fois de plus à la hausse, notamment en collège, le Ministre ne prévoit **aucune création de poste pour les collèges et les lycées.** Les personnels se retrouveront donc une fois de plus dans les mêmes conditions de travail pour lutter contre les inégalités sociales et les difficultés scolaires des élèves les plus fragiles dans des classes toujours aussi chargées alors que plusieurs études reconnaissent (enfin) les effets bénéfiques de la réduction des effectifs sur les apprentissages.

## Une autre répartition des richesses est possible !

La baisse des APL, la fin des contrats aidés sans autre alternative, la hausse de la CSG pas ou mal compensée pour les retraité-es et les fonctionnaires, le gel du point d'indice, le report des dernières mesures PPCR ne sont pas inéluctables car d'autres choix budgétaires sont possibles ! **La réforme de l'ISF représentera par exemple un manque à gagner pour l'État de 3,2 milliards en 2018 :** les 180000 contribuables exonéré-es de l'ISF l'an prochain ne connaissent vraiment pas la crise.



## LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT DANS L'ACADÉMIE

**22** : 11h à ST-BRIEUC (place de la Liberté), Lannion (parking de la poste)  
11h30 à DINAN (esplanade de la Résistance)

**29** : 10h30 à QUIMPER (place de la résistance), BREST (place de la liberté) et MORLAIX (place des otages)

**35** : 10h30 à RENNES (esplanade Ch. de Gaulle), 10h à ST-MALO (devant l'hôpital)

**56** : 10h30 à LORIENT (Maison des syndicats Cosmao Dumanoir - Sous-préfecture de Lorient) - VANNES (La Rabine - Préfecture) - BELLE-ÎLE (LE PALAIS - Le port)